

Culture et Santé

📅 Publié le 8 octobre 2026

👤 De Uriopss Nouvelle-Aquitaine

ASSOCIATION ET POUVOIR D'AGIR

AAP

INFO NOUVELLE-AQUITAINE



Dans le cadre de la Convention Nationale (2025-2029), la politique Culture et Santé en Nouvelle Aquitaine est portée conjointement par la DRAC, l'ARS et le Conseil Régional.

Cette politique vise à **promouvoir et à accompagner des projets artistiques et culturels coconstruits**, entre établissements de santé et médico-sociaux, des partenaires culturels et artistes professionnels qualifiés, permettant à la fois l'accès aux œuvres, la pratique artistique visant à promouvoir des actions culturelles.

[Les enjeux de la politique partenariale Culture Santé](#)

Cette politique de démocratisation de l'accès à la culture dans le secteur s'inscrit dans une démarche globale qui intègre les dimensions éthiques participative et scientifique, Il s'agit :

- De promouvoir la présence artistique et les pratiques culturelles au sein des établissements en soutenant des actions spécifiques quel que soit le support ;
- D'ouvrir les établissements de soin sur leur environnement culturel ;
- De créer du lien entre les patients, les résidents, leurs proches, les professionnels et les acteurs culturels ;
- De renforcer la professionnalisation des professionnels à la politique culture et santé
- De veiller à une répartition équitable de l'accès à la culture sur le territoire régional.

Pour déposer un dossier

Le lien pour les porteurs de projets dans l'AAP régional 2027 :

https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/dev-culturel_culture-sante-na-2027

Date limite de dépôt des dossiers : Fixée au 4 novembre 2026 à 23h59

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/appel-projets-2027-culture-et-sante>